05 / ACCOMPAGNEMENT ET RELATION AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

# ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT



Accompagner l'autre, cheminer avec lui, à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places de chacun, se construit sur des bases éthiques. Mais, chaque professionnel a volontiers sa propre définition de ce qu'accompagner veut dire, le concept d'accompagnement revêtant possiblement un sens bien différent pour chacun en lien avec ses propres valeurs et repères.

Pourtant, c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un collectif équipe, que l'accompagnant s'inscrit dans une pratique qui l'engage et l'implique. Son éthique personnelle y côtoie ici une culture professionnelle déclinée institutionnellement.

Dès lors, l'enjeu d'une réflexion sur la posture d'accompagnement pourrait se définir ainsi : savoir trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte défini et contraint.



#### OBJECTIFS

> Réfléchir aux notions d'éthique et d'accompagnement afin de décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster à son environnement professionnel.

#### CONTENU

- > Apports théoriques sur les concepts d'éthique : P. Ricoeur : « visée de la vie bonne, dans des institutions justes », M. Weber : éthique de conviction, éthique de responsabilité et d'accompagnement : M. Paul, C. Niewiadomski
- Retour réflexif sur les pratiques d'accompagnement à partir de mises en situations et d'exemples des participants

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

 La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes

ı



# INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA JOURNÉE

Horaires : 9h30/12h30 - 14h/17h (Accueil à partir de 9h)

Lieu: Dans les locaux du CREAI Centre VDL - 45000 Orléans

> Déjeuner : repas sur place

### > Conditions financières de participation :

Tarif général	350 € / personne, repas inclus
Tarif contribuant au CREAI	200 € / personne, repas inclus

> Date limite d'inscription : 12 mars 2018

# > Conditions d'annulation :

Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 5 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

### Facturation / Attestation :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

### **■ CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

CREAI CENTRE VDL - 35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS